

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Audience-a-la-cour-d-appel-d-Orleans>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous  
d'agir > Agenda > **Audience à la cour d'appel d'Orléans**

**1er février 2018**

# **Audience à la cour d'appel d'Orléans**

## **Orléans (45)**

**Le 1er février 2018, sera examinée par la cour d'appel d'Orléans l'affaire des infractions en cascade à la centrale de Chinon.**

**Le Réseau "Sortir du nucléaire" vous invite à assister à l'audience et vous donne rendez-vous pour un rassemblement devant la cour d'appel à 8h30, 44 rue de la Bretonnerie à Orléans.**

## **Rappel de l'affaire :**

### **Chinon - Infractions en cascade à la centrale**

A l'occasion de l'arrêt pour visite décennale du réacteur B1 de la centrale de Chinon, l'ASN a procédé à toute une série d'inspections sur le site qui font état d'un grand nombre de dysfonctionnements. Avec l'appui du collectif Sortir du nucléaire Touraine, le Réseau "Sortir du nucléaire" a saisi la justice.

EDF et le directeur de la centrale ont été condamnés à payer respectivement 7000€ et 2750€ d'amende pour trois infractions : mauvaise gestion des substances chimiques destinés à l'entretien des installations ; l'absence de traçabilité de certaines opérations de maintenance ; importante fuite de bore (produit destiné à freiner les réactions nucléaires) sur une canalisation. Ils ont fait appel de cette condamnation.

**L'audience en appel aura lieu le 1er février 2018, à 9h, devant la chambre des appels correctionnels de la cour d'appel d'Orléans.**

[\*Pour en savoir plus sur ces infractions en cascade\*](#)